

10 - TROUSSE DE PHARMACIE

Il n'existe pas de trousse de pharmacie type. La composition de celle-ci est à adapter en fonction du voyage. On peut conseiller au minimum :

- **protection contre le paludisme :**

- répulsif contre les moustiques,
- antipaludique à usage préventif.

- **médicaments systémiques :**

- antalgiques et antipyrétiques (le paracétamol se conserve mieux que l'acide acétylsalicylique à la chaleur),
- antidiarrhéique moteur ou sécrétoire,
- antiémétique si nécessaire (pour le mal des transports)
- sédatifs.

- **autres produits :**

- collyre (conditionnement monodose),
- thermomètre incassable,
- épingle de sûreté,
- pince à épiler,
- crème solaire,
- préservatifs,
- crème pour les brûlures,
- pansements stériles et sutures adhésives,
- antiseptique,
- produit pour désinfection de l'eau de boisson,
- bande de contention,
- set de matériel à usage unique (aiguille, seringue).

La trousse de pharmacie pour l'enfant doit comporter un minimum de médicaments (présentés sous leur forme pédiatrique) avec leur mode d'utilisation :

- antipyrétiques,
- antipaludiques
- antiémétiques,
- collyre,
- antiseptique cutané,
- un thermomètre incassable,
- des pansements,
- une crème solaire.
- des sachets de réhydratation type OMS,
- des comprimés pour stériliser les biberons.

Eviter les suppositoires.

Les médicaments doivent être emportés dans leur emballage et non pas en vrac (gain de place dans les bagages) ce qui représente une source possible d'erreurs.

POUR EN SAVOIR PLUS

Les centres de vaccination antiamarile (BEH n° 20/00). Envoi de la liste sur demande au bureau des maladies infectieuses et de la politique vaccinale, D.G.S., 8 avenue de Sécur, 75350 PARIS 07 SP. Les coordonnées de ces centres sont également consultables sur le site Internet du Ministère de l'emploi et de la solidarité :

<http://www.sante.gouv.fr/htm/pointsur/vaccins/index.htm>

Les services de maladies infectieuses et tropicales ainsi que **les laboratoires de parasitologie** des C.H.U. et C.H.R.

La documentation écrite :

Médecine tropicale - M. Gentilini - 5^e édition, Flammarion

Le Guide d'information et de conseils pratiques de la société de médecine des voyages : *Médecine des voyages*, 4^e édition, Ed. Format utile, 30 rue de la Varenne, 94100 Saint-Maur. Le Guide *Voyages internationaux et santé* : vaccinations exigées et conseils d'hygiène de l.O.M.S. Edition 2001

Médecine et maladies infectieuses : volume 29, suppléments n° 2 et 3, novembre et décembre 1999 : 12^e Conférence de Consensus de la SPILF, 14/04/1999 : Prise en charge et prévention du paludisme d'importation à *Plasmodium falciparum*.

Les serveurs minitel :

3615 PASTEUR, 3615 VISASANTE (grand public).

Les banques de données informatisées pour les médecins :

Systèmes EDISAN et MEDITRAVEL CD Conseils 18, rue Le Sueur 75016 PARIS ;
Tél : 01 40 67 78 72.

Les sites internet :

MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ :
<http://www.sante.gouv.fr/htm/pointsur/voyageurs/index.htm>

OMS : <http://www.who.int/ith/english/welcome.html>

CDC : <http://www.cdc.gov/travel/index.html>

EDISAN : <http://edisan.timone.univ-mrs.fr/edisan/Guide.html>

SANTÉ VOYAGE ROUEN : <http://www.chu-rouen.fr/cap/svhome.html>

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ; site « conseil aux voyageurs » :
<http://www.france.diplomatie.fr>

INSTITUT PASTEUR : <http://www.Pasteur.fr>

NOTE SUR LES MODALITÉS DE SURVEILLANCE DU PALUDISME D'IMPORTATION EN FRANCE MÉTROPOLITaine

Après une stabilité observée de 1991 à 1995, on assiste, en France, à une augmentation continue des cas de paludisme importés (environ 7 100 à 7 500 en 1999 et 2000 d'après les données du CNR des maladies d'importation).

Il est impératif que les voyageurs se rendant en zone de transmission du paludisme ainsi que les professionnels de santé qui les conseillent puissent être informés des meilleurs moyens à mettre en œuvre afin de ne pas contracter cette parasitose qui représente une des rares urgences médicales (parmi les maladies infectieuses) pouvant mettre en cause le pronostic vital d'un patient dans un délai très bref.

C'est sur la base des données épidémiologiques et biologiques, recueillies par les 2 centres nationaux de référence français : le centre national de référence pour les maladies d'importation (CNRMI) et le centre national de référence de la chimiorésistance du paludisme (CNRCP), que les recommandations aux voyageurs sont élaborées. Afin d'optimiser celles-ci, il est donc nécessaire que les 2 CNR puissent recueillir un maximum d'information fiables sur les cas de paludisme d'importation.

Les deux centres de référence ont, chacun pour ce qui le concerne, établi des réseaux de correspondants qui adressent :

- des fiches épidémiologiques des cas observés au CNRMI, auxquelles il convient de joindre, pour tout accès grave et en particulier pour les décès, un **compte-rendu détaillé d'hospitalisation et de l'observation clinique** ;

- des échantillons biologiques au CNRCP, accompagnés d'une fiche épidémiologique, pour évaluation de la résistance des souches plasmodiales isolées aux différents antipaludiques.

Il est donc tout à fait important que les renseignements épidémiologiques concernant tout cas de paludisme importé soient adressés au CNRMI ainsi que des prélèvements biologiques au CNRCP en cas d'identification de plasmodium au laboratoire.

Pour tout renseignement sur les modalités de déclaration de cas et d'envoi de prélèvements, contacter :

Centre national de référence des maladies d'importation

Institut santé et développement

15, rue de l'École de Médecine – 75270 Paris cedex 6

Tél : 01.43.26.33.08 – Fax : 01.46.33.43.53

Centre national de référence de la chimiorésistance du paludisme

Pavillon des maladies infectieuses – Hôpital Bichat Claude Bernard

46, rue Henri Huchard – 75018 Paris

Tél : 01.40.25.78.99 (ou 88.99) – Fax : 01.40.27.02.08